Harcelé au lycée, il est obligé de retourner… au collège (94)

27/02/2010 à 9h32

Un élève de seconde du Val-de-Marne, qui voulait changer de lycée après avoir subi des violences régulières, s'est retrouvé rétrogradé par l'académie en classe de troisième.

Retour à la case collège! Un lycéen de seconde dans le Val-de-Marne, qui avait demandé à changer d'établissement après avoir subi des violences répétées sur le chemin du lycée, s'est vu affecter par l'académie dans un collège, en classe de troisième.

Suite

(merci à Colère)